

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	40 (2013)
Heft:	4
Artikel:	Le peuple ne souhaite pas élire lui-même le Conseil fédéral
Autor:	Müller, Jürg
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-911716

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple ne souhaite pas élire lui-même le Conseil fédéral

Le peuple ne souhaite pas élire lui-même son gouvernement. L'initiative «Élection du Conseil fédéral par le peuple» a été rejetée massivement le 9 juin 2013 par 76% des électeurs.

Par Jürg Müller

L'Union démocratique du centre (UDC), à l'origine de l'initiative populaire, s'est sincèrement donné du mal: elle a collé de grandes affiches arborant le slogan «Faire confiance au peuple» et adressé une édition spéciale à chaque foyer suisse. Il y est écrit en grand que le peuple doit élire le Conseil fédéral, «pour que la Suisse ne sombre pas». Ce qui est quelque peu exagéré. L'UDC souhaitait mettre le feu, mais l'embrasement n'a pas eu lieu. Pas plus que la campagne de votation animée, alors qu'elle concerne une question de base de l'organisation de l'État suisse. Les opposants à l'initiative ont atteint leur objectif sans déployer de gros efforts de communication.



Le peuple reste spectateur de l'élection du Conseil fédéral

Selon l'UDC, si le peuple, et non le Parlement, élit le Conseil fédéral, on reproduirait alors le modèle éprouvé appliqué aux élections des gouvernements cantonaux. Les droits du peuple seraient étendus, le principe de souveraineté du peuple serait appliqué et la séparation des pouvoirs renforcée. Les opposants arguent qu'avec une élection par le peuple, les membres du gouvernement deviendraient les marionnettes de la politique partisane et la politique pratique prendrait du retard. Les partis politiques seraient en perpétuelle campagne électorale, avec les conséquences financières que cela implique.

Défaite la plus lourde de l'UDC

Le non à l'initiative n'a pas été une surprise, mais son caractère massif oui. Aucune initiative de l'UDC n'avait alors été rejetée de manière aussi nette. La raison? L'UDC n'a à aucun moment tenté de convaincre ses propres partisans. Différents chefs de file de partis et différentes sections se sont ouvertement prononcés contre. Ce non montre également que les projets porteurs de méfiance vis-à-vis des institutions existantes ne sont pas bien accueillis par le peuple. L'année dernière, l'initiative populaire «Accords internationaux: la parole au peuple!» a été rejetée par 75% des voix. Soit autant que l'initiative intitulée «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale», lancée en 2008, qui tentait de bâillonner le Conseil fédéral. Quant à l'initiative «Pour des naturalisations démocratiques», elle a été rejetée en 2008 par 64% des voix. (commentaire à droite)

NOUVEAU DURCISSEMENT DE LA LOI SUR L'ASILE

Les demandes d'asile ne doivent plus être envoyées aux ambassades suisses, les requérants d'asile rebelles peuvent être placés dans des centres spéciaux et la Confédération peut ouvrir des logements pour requérants d'asile sans autorisation cantonale ou communale. Ces modifications de la loi sur l'asile ont été approuvées le 9 juin dernier par le peuple à plus de 78%. La gauche avait souhaité qu'un référendum soit lancé contre ce projet. La loi sur l'asile a été durcie cinq fois au cours des 25 dernières années et à chaque fois, les référendums déposés ont échoué. Cette nette approbation montre que la gauche a largement suivi la ministre de la Justice Simona Sommaruga (PS). Le politologue Claude Longchamp a déclaré à la télévision suisse que les électeurs auraient moins approuvé là un projet concret qu'exprimé leur mécontentement général face à la politique d'asile.

Acte d'autolimitation intelligent

Aucune instance ne suscite autant de débats en Suisse que le Conseil fédéral. Les sept conseillers fédéraux jouissent de l'attention permanente de l'opinion publique. Les Suisses ne souhaitent pourtant pas élire directement leurs stars politiques. Est-ce un paradoxe?

Non, plutôt une forme d'autolimitation intelligente. Les Suisses ne font pas preuve d'une confiance inconditionnelle dans l'autorité mais ils ont développé un sens aigu des institutions politiques équilibrées et stables. Si les Suisses critiquent violemment les membres du gouvernement, ils respectent grandement les institutions. En dépit de tous les pronostics négatifs, les sondages indiquent que le Conseil fédéral bénéficie d'une grande confiance, d'ailleurs en hausse depuis peu.

Le rejet de l'initiative de l'UDC intitulée «Élection du Conseil fédéral par le peuple» (voir article à gauche) témoigne de manière impressionnante de la confiance du peuple dans un système politique particulièrement performant. Il n'y a donc aucune raison de venir perturber l'équilibre subtilement ajusté entre peuple, Parlement et gouvernement avec une élection directe.

Aucun pays dans le monde ne dispose d'autant de force créative que la Suisse. La démocratie directe est utilisée de manière poussée et contribue largement à la stabilité du système helvétique. Lorsque des thèmes spécifiques sont débattus et que la décision revient au peuple, les décisions politiques sont en effet mieux acceptées. C'est le cœur de la démocratie directe. L'élection par le peuple n'apporterait rien à la participation en matière de politique pratique, sauf peut-être à la mise en scène politique, au détriment d'une activité gouvernementale continue.

JÜRG MÜLLER